

Les mouvements migratoires des entreprises en Wallonie de 2000 à 2008

Jean-Paul DUPREZ, Attaché scientifique à l'IWEPS

L'évolution nette du nombre d'entreprises d'un pays ou d'une région est la résultante, comme pour la population, de mouvements « naturels » (créations pures et liquidations ou dissolutions d'entreprises) et de mouvements « migratoires » (changement de localisation). L'analyse des versions mensuelles successives de la base de données « COFACE » nous permet de quantifier ces différents mouvements depuis 2000. Cette « Brève de l'IWEPS » constitue une étude des mouvements migratoires, à l'intérieur de la Belgique, de sièges sociaux d'entreprises commerciales. Les mouvements par rapport à l'étranger n'y sont pas pris en compte et l'étude ne tient, en outre, pas compte de la « taille » de l'entreprise. Elle nous conduit à quelques constatations originales : les mouvements migratoires en Wallonie représentent 10% des mouvements naturels ; la Wallonie est la seule Région belge dont le solde migratoire est demeuré positif de 2000 à 2008 ; ces mouvements concernent presque exclusivement le secteur des services, et plus particulièrement celui des services aux entreprises ; ils concernent 257 des 262 communes wallonnes, et principalement une zone frontalière contiguë, regroupant le nord-est du Hainaut et le Brabant wallon, ainsi que les principales métropoles wallonnes¹. Nous envisagerons d'abord l'évolution du « parc » d'entreprises belges, au travers de ses composantes « naturelles » et « migratoires ». Cette première partie constitue la référence à l'évaluation de l'évolution globale du « parc » wallon, que nous envisagerons dans la deuxième partie. Au départ de leurs soldes démographiques et de leur volatilité, nous évaluerons le degré d'attractivité des secteurs d'activités wallons, comparé aux autres Régions. Nous procéderons, enfin, à une analyse infra-régionale, au départ du comptage de mouvements démographiques des communes wallonnes, vis-à-vis des autres Régions belges et, inversement, les comptage des mouvements démographiques des communes non wallonnes, par rapport à la Wallonie.

UN PARC D'ENTREPRISES QUI A GLOBALEMENT AUGMENTÉ EN BELGIQUE DE PRÈS DE 30% DE 2000 À 2008

Tous secteurs et tailles confondus, le parc de sociétés à forme juridique commerciale (que nous appellerons « entreprises » dans la suite du texte) a augmenté de près de 30% en Belgique. Le tableau 1 ventile cet accroissement suivant ses différentes composantes, à savoir ses mouvements « naturels », principalement constitués de créations pures et de mises en situation juridique conduisant à la disparition de l'entreprise (notamment la faillite), ses mouvements « migratoires géographiques », exclusivement intra-nationaux² et enfin les autres mouvements, tels que les activations d'entreprises « dormantes » et, à l'inverse, les désactivations d'entreprises dont l'activité semble avoir provisoirement cessé. Certaines entreprises, encore, modifient certains éléments de leur signalétique, pour entrer ou sortir du statut de sociétés à forme juridique

commerciale. La deuxième colonne du tableau 1 rapporte ces différents mouvements au stock de départ.

DES MOUVEMENTS « MIGRATOIRES » INTERRÉGIONAUX D'ENTREPRISES QUI REPRÉSENTENT EN BELGIQUE 9% DES MOUVEMENTS « NATURELS »

La présente « Brève de l'IWEPS » traite exclusivement les mouvements migratoires intra-nationaux d'entreprises. Ceux-ci représentent au niveau national et pour la période 2000-2008, un peu plus de 10% du stock initial d'entreprises. Cette importance varie fortement d'une Région à l'autre, puisque le taux d'immigration n'est que de 5,2% en Flandre, alors qu'il est de 13,8% en Wallonie et 23,4% à Bruxelles.

LA PART DES IMMIGRATIONS GÉOGRAPHIQUES D'ENTREPRISES DANS L'ENSEMBLE DES ENTRÉES EN WALLONIE EST 2,4 FOIS SUPÉRIEURE À LA PART QU'ELLE REPRÉSENTE EN FLANDRE

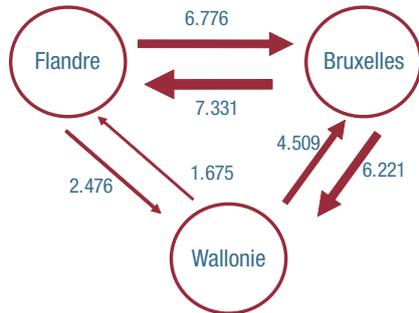
Entre 2000 et 2008, la capitale fédérale a attiré près de 11.300 entreprises, 60% d'entre elles venant de la

TABEAU 1. DÉCOMPOSITION, SUIVANT SES COMPOSANTES, DE L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ENTREPRISES EN BELGIQUE ENTRE 2000 ET 2008

	Nombre	En pourcentage du parc de départ
Parc au 01/01/2000	288 589	100,00
Total entrées	245 557	85,09
Créations pures	203 974	70,68
Immigrations géographiques	29 030	10,06
Autres entrées (activations, changement de FJ, ...)	12 553	4,35
Total sorties	161 255	55,88
Mise en situation juridique conduisant à la disparition	100 199	34,72
Émigrations géographiques	29 030	10,06
Autres sorties (désactivations, changement de FJ, ...)	32 026	11,10
Solde total	84 302	29,21
Solde naturel	103 775	35,96
Solde migratoire	0	0,00
Solde autres mouvements	-19 473	-6,75
Parc (provisoire) au 31/12/2008	372 891	129,21

Source : Base de données Coface - calculs IWEPS

GRAPHIQUE 1. MOUVEMENTS MIGRATOIRES INTERRÉGIONAUX ENREGISTRÉS EN BELGIQUE DE 2000 À 2008



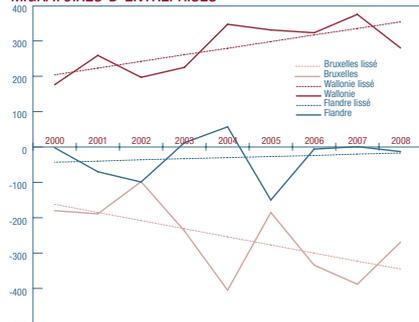
Source : Base de données COFACE. Calculs : IWEPS

Flandre et 40% de Wallonie. 1.675 entreprises wallonnes (18,6%) et 7.330 entreprises bruxelloises (81,4%) se sont établies en Flandre. Pour ce qui est des entreprises qui sont venues s'établir en Wallonie (8.700), 28,5% étaient issues de Flandre et 71,5% de Bruxelles. Si on compare ces flux interrégionaux à l'ensemble des entrées, Bruxelles reste bien la première région concernée par ce phénomène. Si la Flandre attire un plus grand nombre d'entreprises que la Wallonie, proportionnellement au nombre total d'entrées, la Wallonie attire près de 2,4 fois plus d'entreprises que la Flandre.

73% DES ENTREPRISES QUI ONT QUITTÉ LA WALLONIE SONT PARTIES S'ÉTABLIR À BRUXELLES

Sur la période 2000-2008, près de 14.000 entreprises ont quitté Bruxelles : 54% d'entre elles se sont établies en Flandre et 46% en Wallonie. Les émigrations géographiques représentent plus du tiers du nombre de sorties d'entreprises à Bruxelles, alors qu'elles représentent 11,3% de l'ensemble des sorties de Flandre et 16,4% de l'ensemble des sorties de Wallonie. 26% des entreprises qui ont quitté la Flandre ont été accueillies par la Wallonie. Globalement, plus de 6.180 entreprises ont quitté la Wallonie, pour aller s'établir majoritairement (73%) à Bruxelles.

GRAPHIQUE 2. SOLDES RÉGIONAUX DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES D'ENTREPRISES



Source : Base de données COFACE. Calculs : IWEPS

LA WALLONIE EST LA SEULE RÉGION À ENREGISTRER UN «SOLDE MIGRATOIRE RÉGIONAL» POSITIF SUR LA PÉRIODE 2000-2008

90% du solde migratoire positif de la Wallonie se fait au détriment de la Région bruxelloise. Nous verrons ultérieurement comment se répartit ce solde sectoriellement et géographiquement.

Le solde global wallon est demeuré positif sur toute la période 2000-2008, avec un minimum de 175 unités enregistrées en 2000 et un maximum de 375 en 2007. Ce solde a, en outre, enregistré une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 18 unités. La baisse assez importante constatée en 2008 doit être interprétée avec précaution. En effet, à cette date, nous ne pouvons garantir que tous les mouvements de 2008 aient été enregistrés dans la base de données.

Le solde bruxellois est négatif sur l'ensemble de la période. Il connaît même, en moyenne, une baisse annuelle de l'ordre de 22 unités. Cette tendance à l'aggravation du solde bruxellois semble se faire principalement en faveur de la Wallonie. Par contre, s'agissant des variations annuelles, il semblerait que lorsque le solde bruxellois s'améliore, ceci se fait aux dépens de la Flandre, et inversement.

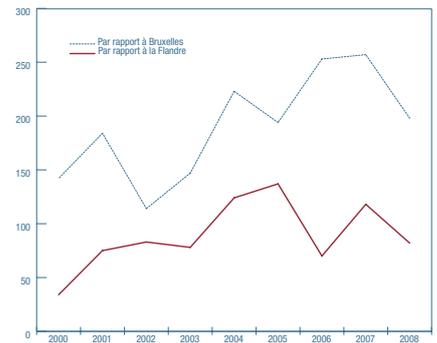
UN SOLDE PAR RAPPORT À BRUXELLES QUI A CONNU UN PIC EN 2006-2007 ET PAR RAPPORT À LA FLANDRE QUI A CONNU UN PIC EN 2004-2005

Sur l'ensemble de la période, le solde migratoire wallon est resté positif et en hausse par rapport aux deux autres Régions belges. Par rapport à Bruxelles, c'est principalement en 2006 et 2007 que ce solde a été important (plus de 250 entreprises par an). Par rapport à la Flandre, c'est en 2004 et 2005 qu'on a enregistré les soldes les plus importants, avec environ 130 entreprises par an.

GLOBALEMENT, LES MOUVEMENTS CONCERNENT PRINCIPALEMENT LE SECTEUR DES SERVICES ...

Traditionnellement utilisée comme un indicateur du dynamisme entrepreneurial, la volatilité se calcule en sommant tous les mouvements tant en entrées qu'en sorties. Si on l'applique suivant une structure sectorielle, elle doit permettre de comparer les secteurs d'activité en fonction de leur dynamisme. Sur les 28.500 mouvements migratoires enregistrés en Belgique de 2000 à 2008, plus de 86% concernent le secteur des services. Cette proportion est de 5,1 points de pourcentage supérieure à celle constatée dans les mouvements naturels. Elle est compensée par une plus faible représentativité

GRAPHIQUE 3. DÉCOMPOSITION DU SOLDE MIGRATOIRE



Source : Base de données COFACE. Calculs : IWEPS

de 3,8% pour le secteur de la construction, de 1,2% pour le secteur agricole et 0,3% pour le secteur industriel.

... ET PLUS PARTICULIÈREMENT LE SECTEUR DES CONSEILS POUR LES AFFAIRES ET LE MANAGEMENT

Disposant de données individuelles, il nous a paru intéressant d'analyser les déplacements interrégionaux à un niveau sectoriel relativement fin. Notre choix s'est porté sur la classification NACE Rev.1 à 4 chiffres. Si on classe ces secteurs en ordre décroissant de leur volatilité, c'est le secteur «Conseils pour les affaires et le management» qui représente près de 7% de l'ensemble des mouvements migratoires des entreprises en Belgique. Il est suivi par les secteurs «Restaurants», «Etudes de marché et sondages», «Agences immobilières», «Location de biens immobiliers propres» et «Publicité», qui totalisent chacun plus de 700 mouvements migratoires sur la période envisagée. Il faut aller à la treizième position pour trouver un secteur n'appartenant pas aux services: «Travaux de construction y compris ouvrages d'art» et à la 76ème position pour trouver le premier secteur industriel : «Autre imprimerie qu'imprimerie de journaux». Le secteur industriel suivant

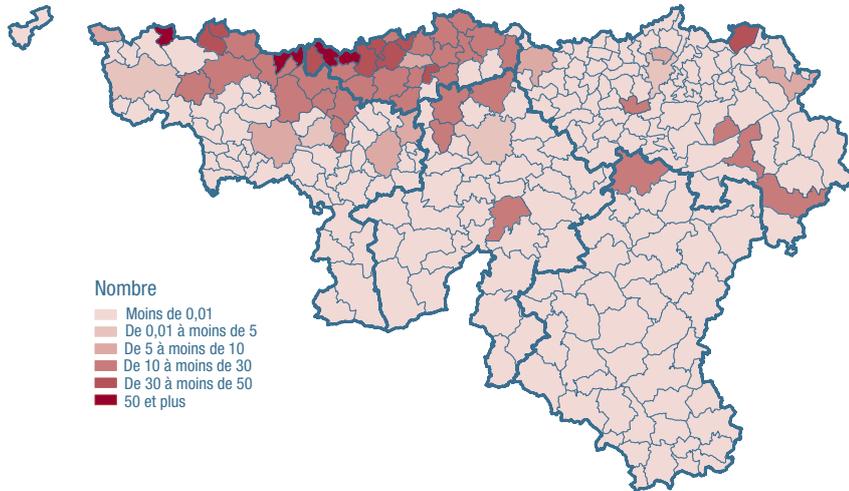
TABLEAU 2. RÉPARTITION SECTORIELLE DES MOUVEMENTS NATURELS ET MIGRATOIRES D'ENTREPRISES ENREGISTRÉS EN BELGIQUE SUR LA PÉRIODE 2000-2008 (EN %)

	Mouvements migratoires	Mouvements naturels
Agriculture	0,64	1,76
Industrie	6,23	6,49
Construction	7,09	10,87
Services	86,04	80,88
Total	100,00	100,00

Note : Vu la représentation très différente du secteur « inconnu » dans les mouvements naturels et migratoires, les pourcentages ont été calculés par rapport au nombre de mouvements qui ne concernent que des branches d'activité clairement identifiées (soit 1,97% des mouvements migratoires et 17,5% des mouvements naturels).

Source : Base de données COFACE. Calculs : IWEPS

CARTE 1. SOLDE MIGRATOIRE DES COMMUNES WALLONNES



Source : Base de données COFACE. Calculs : IWEPS

est en 88ème position, «Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche». On trouve à la 93ème position le premier secteur agricole : «Services annexes à la culture».

Pour comparer les structures régionales, nous avons trié par ordre décroissant les fréquences d'entreprises par NACE Rev.1 à 4 chiffres et nous avons analysé les différences d'ordre constatées pour les trois Régions.

LA WALLONIE EST, À PREMIÈRE VUE, PLUS ATTRACTIVE POUR CERTAINS COMMERCE DE DÉTAIL ET LES CONSEILS EN SYSTÈMES INFORMATIQUES...

Pour ce qui est des entrées, la Wallonie attire plus les secteurs «Commerce de détails en magasins spécialisés», «Conseils en systèmes informatiques», «Travaux de construction» et «Autres services aux entreprises» que les deux autres Régions. Comme en Flandre, elle attire plus le secteur «Publicité» que Bruxelles, alors que comme cette dernière, elle attire plus le secteur «Restaurants» que la Flandre. Par contre la Wallonie paraît beaucoup moins attractive que les deux autres Régions, pour les secteurs «Autres intermédiations financières», «Réalizations de programmes et de logiciels», «Promotion immobilière», «Commerce de véhicules automobiles» et «Nettoyage industriel».

... MAIS CES SECTEURS SONT AUSSI CEUX QUI QUITTENT EN PLUS GRAND NOMBRE LA WALLONIE

Le secteur «Commerce de détail en magasins spécialisés» est sensiblement plus volatile en Wallonie que dans les autres Régions. Il a déjà été signalé

dans les principaux entrants. Le voici en septième position des sortants (contre 23ème en Flandre et seizième à Bruxelles). Il en va de même, dans une moindre mesure, pour le secteur «Conseil en systèmes informatiques». Les secteurs «(Autres intermédiations financières», «Location de biens immobiliers propres» et «Agences immobilières» quittent proportionnellement moins la Wallonie que les autres Régions.

EN CONCLUSION, UN SOLDE MIGRATOIRE POSITIF POUR PLUS DE 70% DES SECTEURS

On observe un solde migratoire d'entreprises dans un peu plus de 370, soit plus de 70% des secteurs NACE rev.1 à 4 chiffres, avec, en tête, les secteurs «Conseil pour les affaires et

le management», «Restaurants», «Agences immobilières», «Publicité», «Conseils en systèmes informatiques» et «Etudes de marché et sondages», pour lesquels le solde est supérieur à 80 unités. 30% des secteurs enregistrent un solde négatif, mais ce solde n'est jamais inférieur à 10 unités. Parmi ces secteurs, on trouve principalement les secteurs «Commerce de détail de quincaillerie», «Activités d'action sociale avec hébergement» «Services funéraires» et «Commerce de détail de boissons».

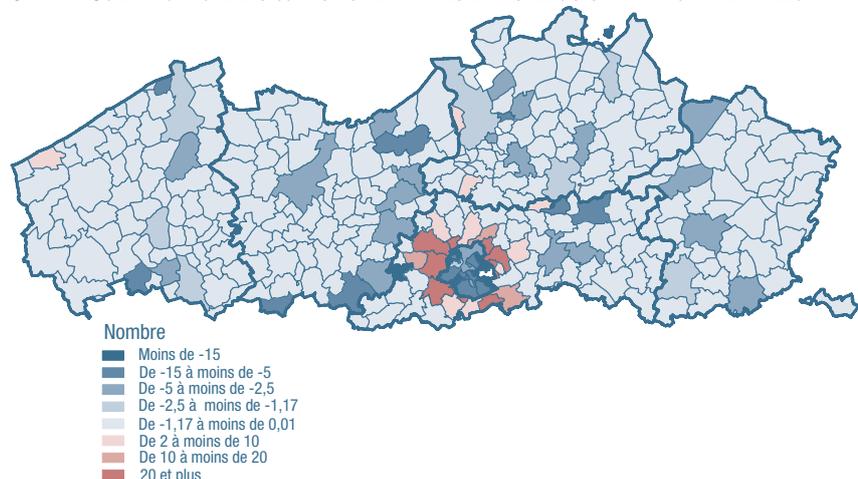
257 DES 262 COMMUNES WALLONNES SONT TOUCHÉES PAR DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES D'ENTREPRISES

De par leur localisation ou leur importance, certaines communes wallonnes sont plus «sollicitées» que d'autres dans le cadre de mouvements migratoires d'entreprises. Comme pour ce qui est des secteurs d'activité, nous mesurerons cette sollicitation par la volatilité. Toutes les communes wallonnes ont connu des mouvements migratoires d'entreprises sur la période, à l'exception de 5 d'entre elles : Hamoir, Comblain-Au-Pont, Martelange, Musson et Rouvroy. Globalement 30 communes en ont connu plus de 100 et 50 communes en ont connu plus de 50. Parmi les communes wallonnes dont la volatilité est supérieure à 30 unités, 4 ont enregistré plus de sorties que d'entrées : Binche (48,3% d'entrées, contre 51,7% de sorties), Bousu (46,1%), Arlon (42,8%) et Sambreville (37,8%)

UN SOLDE WALLON GLOBALEMENT POSITIF, PRINCIPALEMENT POUR UNE ZONE LIMITROPHE DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE, LOCALISÉE ENTRE ENGHEN ET HANNUT

Les différents soldes pouvant être négatifs ou positifs, nous avons pris l'option de

CARTE 2. SOLDE MIGRATOIRE DES COMMUNES FLAMMANDES ET BRUXELLOISES PAR RAPPORT À LA WALLONIE



Source : Base de données COFACE. Calculs : IWEPS

prendre pour indicateur dans les cartes 1 et 2 le rapport entre le solde migratoire et le solde naturel qui, faute d'éponymie, sera appelé « Taux » dans les commentaires suivants. Nous n'avons pris en compte que les communes qui ont enregistré un solde migratoire supérieur à 10 unités, sur la période 2000-2008. Cette carte définit une zone contiguë, le long de la frontière linguistique, allant d'Enghien à Hannut, d'ouest en est et s'étendant à 4 métropoles wallonnes (Tournai, Mons, Charleroi et Namur) au sud. Signalons également les communes de Mouscron, Mont-de-l'Enclus et Plombière, plus dispersées le long de la frontière linguistique. Des communes, parfois distantes de plus de 50 kilomètres de la frontière linguistique connaissent un solde migratoire significatif. Signalons par ordre décroissant de distance : Dinant (Taux=12,9), Saint-Vith (16,6), Durbuy (13,2), Stavelot (21,4) et Jemeppe-sur-Sambre (22).

UN PHÉNOMÈNE PLUS NUANCÉ, EN CE QUI CONCERNE LE SOLDE DES COMMUNES NON WALLONNES PAR RAPPORT À LA WALLONIE

La carte visualise le «taux» des communes non wallonnes qui enregistrent un solde (positif ou négatif) par rapport à la Wallonie au moins supérieur ou égal à 10 unités. Bien que le solde wallon soit globalement positif, plus de 20 communes, dont la majorité est située dans l'arrondissement de Halle-Vilvorde, ont accueilli plus d'entreprises venant de Wallonie qu'elles n'en ont perdu. En dehors du Brabant flamand, trois communes distantes de plus de 35 kilomètres enregistrent un solde positif par rapport à la Wallonie : Zwijndrecht (arrondissement d'Anvers), Coxyde (arrondissement de Furnes) et Willebroeck (arrondissement de Malines). Le solde migratoire est globalement négatif pour l'ensemble des

communes bruxelloises. On constate moins en Flandre l'effet «frontière linguistique». En effet, les communes flamandes qui accusent un solde négatif par rapport à la Wallonie sont proportionnellement plus dispersées sur le territoire de la Région flamande que ne le sont les communes wallonnes qui, globalement, accusent un solde positif par rapport aux deux autres Régions. Ce solde est globalement négatif de 275 unités pour un ensemble de 11 communes distantes de plus de 50 kilomètres de la frontière linguistique et de 475 unités pour 19 communes distantes de plus de 30 kilomètres de cette même frontière.

EN CONCLUSION ...

Cette première étude avait comme principal objectif de sensibiliser le lecteur à la multidimensionalité des facteurs qui constituent le développement du parc industriel, particulièrement en Wallonie. Basée exclusivement sur les mouvements intra-nationaux, elle ne montre que des phénomènes liés à la proximité des trois Régions entre elles et, faute de données en la matière, elle n'intègre pas les migrations internationales d'entreprises. En outre, en ne considérant que les mouvements de sièges sociaux, elle ne donne pas nécessairement une vision complète des transferts interrégionaux d'activité. Enfin, les unités analysées ne sont pas pondérées par la taille de cette unité, que ce soit en termes d'emplois ou de valeur ajoutée.

De nombreuses pistes de développement sont donc à envisager, afin de mieux cerner l'attractivité réelle de la Wallonie, qu'elle soit géographique, sectorielle ou sociale et de mieux mesurer les effets de politiques en matière d'aménagement du territoire et d'incitants économiques.

NOTES

- ¹ Signalons que les chiffres repris dans la présente «brève» ne représentent que des ordres de grandeur (généralement arrondis) dépendant d'une base de données et d'une méthodologie spécifiques, décrites sur le site INTERNET de l'IWEPS
- ² La base de données que nous utilisons ne nous permet pas de détecter les mouvements géographiques vis-à-vis de l'étranger

REMERCIEMENTS

Nous remercions, pour leur relecture attentive du présent document et leurs précieux commentaires :

- Madame Martine NEISS, de la cellule «Démographie des entreprises» de la Direction générale de l'INSEE
- Monsieur Benoît Misson, account manager at Coface Service belgium
- Monsieur Michel Mignolet, professeur aux facultés universitaires Notre-dame de la Paix à Namur
- Monsieur Daniel Defays et les membres de la Direction «Economie» de l'Institut wallon d'évaluation, de prospective et de statistiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Commission européenne «La démographie des entreprises en Europe», Cahiers de l'Observatoire des PME européennes 5/2002.
- INRA (Institut national de la Recherche agronomique) «Démographie d'entreprises : des créations plus fréquentes en zone urbaine, plus durables en zone rurale» 5/décembre 2007
- STATEC «Démographie des entreprises, résultats et méthodologie» Bulletin du STATEC ç-2004
- «Données concernant les entreprises belges», séminaire organisé conjointement par l'ONSS et l'HIVA-KU Leuven